

BILL INTRODUCED.

"An Act relating to Railways."—(Sir Alex. Campbell).

THE ADDRESS.

MOTION.

The SPEAKER reported His Excellency's Speech from the Throne, and the same was read by the Clerk.

SIR ALEX. CAMPBELL moved that the House do take into consideration the Speech of His Excellency the Governor-General on Monday next.

The motion was agreed to.

ORDERS AND CUSTOMS OF THE SENATE.

COMMITTEE APPOINTED.

SIR ALEX. CAMPBELL moved :

"That all the Members present during this Session be appointed a Committee to consider the Orders and Customs of this House and Privileges of Parliament, and that the said Committee have leave to meet in this House, when and as often as they please."

The Senate adjourned at 4 p.m., until Monday next.

THE SENATE.

Ottawa, Monday, Feb. 12, 1883.

The SPEAKER took the Chair at Three o'clock.

Prayers and routine proceedings.

THE ADDRESS.

MOTION.

HON. MR. ROBITAILLE—En me levant pour la première fois dans cette enceinte, j'éprouve le besoin de réclamer votre indulgence. Je suis convaincu que vous me l'accorderez d'autant plus volontiers, qu'il n'y a que quelques jours que quelques jours que j'ai l'honneur d'occuper un siège dans cette honorable Chambre. J'ai été heureux d'entendre Son Excellence le Gouverneur-Général féliciter cette Chambre et le pays tout entier sur sa

prospérité si remarquable qui règne d'un bout à l'autre de la Confédération. Et il m'est bien agréable de pouvoir concourir dans cette déclaration ; car, j'ai pu voir par moi-même que cette prospérité n'est pas limitée aux grands centres manufacturiers, mais qu'elle existe aussi chez les cultivateurs et chez ceux qui s'adonnent à la grande industrie de la pêche.

Son Excellence a pu lui-même juger de cette prospérité dans son voyage à la Colombie-Britannique ; et cette Chambre a pu voir que si d'un côté la population de cette Province éloignée est toujours fidèle et loyale envers notre Gracieuse Souveraine, d'un autre côté nos voisins des Etats-Unis ont montré envers le Gouverneur-Général du Canada les égards et le respect que nous montrerions au chef de l'Exécutif de l'Union Américaine, s'il visitait un jour notre pays.

Je suis convaincu, honorables messieurs, que vous avez appris avec satisfaction la grande immigration de l'année dernière, et celle qui se prépare cette année à établir nos terres de Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest. Cette immigration est le résultat nécessaire de cette politique éclairée qui a engagé le Gouvernement et le parlement à ouvrir ces vastes régions au moyen du chemin de fer du Pacifique. Nous devons nous sentir fiers des progrès que fait cette grande voie ferrée, et de l'augmentation si considérable de notre population. Nous avons là l'assurance d'une prospérité constante et d'une accession continue à notre population. La conséquence doit nécessairement être la continuation d'un revenu considérable qui permet au pays de pourvoir, non-seulement aux dépenses ordinaires, mais encore fournit les moyens d'améliorer nos havres et nos rivières, et d'accorder un aide bienfaisant à la grande industrie des pêcheries. Bien plus, nous avons pu l'an dernier, comme le dit si bien Son Excellence, payer les sept millions nécessaires pour la construction du chemin de fer du Pacifique et de nos canaux au moyen de l'excédant de nos revenus.

Le pays doit se réjouir à la pensée que cette dépense nécessaire a pu être faite sans augmenter la dette, et que l'intérêt sur la dette du pays, au lieu d'augmenter, diminue, comme l'indique le discours du Trône.

En parlant du chemin de fer du Pacifique, je ne dois pas oublier, honorables